

## BUREAU DE DÉCISION ET DE RÉVISION

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MONTRÉAL

DOSSIER N° : 2009-041

DATE : 9 avril 2013

---

**AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS**,  
personne morale légalement constituée, ayant une  
place d'affaires au 800, Square Victoria, 22e étage,  
C.P. 246, Tour de la Bourse, Montréal (Québec),  
H4Z 1G3

Partie demanderesse

c.  
**NORMAND BOUCHARD**, 3820, rue St-Denis,  
Montréal (Québec) H2W 2M2

et

**MARIO DUMAIS**, 8845, rue Bourgjoly, Montréal  
(Québec) H1R 2G9

et

**TRI MINH HUYNH**, 1540, rue Rainier, Brossard  
(Québec) J4X 2P9

et

**MARIO PAQUIN**, 209, Pierrefontaine, Boisbriand  
(Québec) J7G 1Y1

et

**GÉRALD PARKIN**, 130, des Châtelets, Laval  
(Québec) H2W 2T5

et

**GIA TUONG QUAN**, 12875, rue Nadon,  
Pierrefonds (Québec)

et

**THINH TUONG QUAN**, 392, rue Cézanne, Dollard-  
des-Ormeaux (Québec) H9A 3J5

et

**ROBERT SAVOIE**, n'ayant aucune résidence fixe à ce moment

et

**BARTELOMEO TORINO**, 745, rue de Mistassini, Terrebonne (Québec) J6W 5H2

et

**RICHARD TREMBLAY**, 1625, du Bourg-du-lac, #423, Ste-Adèle (Québec) J8B 3A2

et

**CLAUDE VALADE**, 51, rue Bernard, St-Sauveur (Québec) J0R 1R5

et

**RENÉ VIAU**, 9, Place Maxime, Ile Bizard (Québec) H9C 2J3

et

**SERGE BELVAL**, 255, Montée Séraphin, #12, Sainte-Adèle (Québec) J8B 2G4

et

**9175-9704 QUÉBEC INC.**, personne morale faisant affaire sous la dénomination sociale d'Investissement Max, domiciliée au 1155, boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec) H9P 1H7

et

**FONDS DE PLACEMENT NOR-WEST**, 7200, Route Transcanadienne, Pointe-Claire (Québec) H9R 1C2

Parties intimées

et

**TD WATERHOUSE**, 500, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, (Québec) H2Y 1S1

et

**BANQUE TORONTO DOMINION**, 3131, boul. Côte-Vertu, Saint-Laurent (Québec) H4R 1Y8

et

**RBC DIRECT INVESTING**, Royal Bank Plaza, 200 Bay Street, North Tower, P.O. Box 75, Toronto, Ontario M5J 2Z5

et

**BANQUE ROYALE DU CANADA**, succursale  
située au 825, rue St-Laurent, Longueuil (Québec)  
et  
**CAISSE POPULAIRE DESJARDINS PIERRE-  
BOUCHER**, 2401, boul. Roland-Therrien,  
Longueuil (Québec) J4N 1C5  
et  
**COURTAGE DIRECT BANQUE NATIONALE  
INC.**, 1100, rue University, 7e étage, Montréal  
(Québec), H3B 2G7  
et  
**BMO LIGNE D'ACTION INC.**, 2015 rue Peel  
# 200, Montréal (Québec), H3A 1T8

Parties mises en cause

**GENDARMERIE ROYALE DU CANADA**

Partie intervenante

---

**AVIS D'AUDIENCE**

[art. 29 du *Règlement sur les règles de procédure du Bureau de décision et de révision*,  
(2004) 136 G.O. II, 4695]

---

Soyez avisés que l'Autorité des marchés financiers a, le 5 avril 2013, saisi le Bureau de décision et de révision d'une demande de prolongation de l'ordonnance de blocage dans le dossier en titre, tel qu'il appert de la copie de la demande de l'Autorité jointe au présent avis.

En conséquence, veuillez prendre note que le Bureau de décision et de révision tiendra une audience le **15 mai 2013, à 9 h 30**, dans la salle d'audience *Paul Fortugno* qui est située au 500, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 16.40, Montréal (Québec) H2Z 1W7.

Veuillez aussi prendre note qu'en vertu de l'article 31 du *Règlement sur les règles de procédure du Bureau de décision et de révision* ((2004) 136 G.O. II, 4695), toute partie convoquée à une audience a le droit d'être représentée par avocat et qu'en vertu de

l'article 32 des susdites règles, les personnes morales et les entités qui n'ont pas de personnalité juridique sont tenues de se faire représenter par avocat devant le tribunal.

Fait à Montréal, le 9 avril 2013.

*(s) Cathy Jalbert*

---

**M<sup>e</sup> Cathy Jalbert, Secrétaire par intérim  
Bureau de décision et de révision**

500, René-Lévesque Ouest,  
Bureau 16.40  
Montréal (Québec) H2Z 1W7  
Tél. : (514) 873-2211  
Télec. : (514) 873-2162

COPIE CONFORME  
par M. G. G. G.  
Bureau de décision et de  
révision

« Par courriel »

Montréal, le 5 avril 2013

M<sup>e</sup> Cathy Jalbert  
BUREAU DE DÉCISION ET DE RÉVISION  
500, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 16.40  
Montréal (Québec) H2Z 1W7

**Objet : Autorité des marchés financiers c. Bouchard et al.  
Demande de prolongation d'ordonnances de blocage  
[2<sup>e</sup> alinéa de l'article 250 de la Loi sur les valeurs mobilières, LRQ, c V-1.1 et article  
93 de la Loi sur l'Autorité des marchés financiers, LRQ, c A-33.2]  
Dossier : 2009-041**

---

Chère consœur,

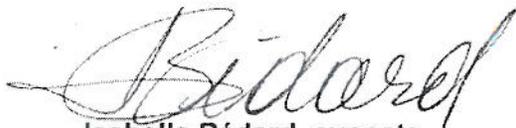
Les procureurs soussignés agissent pour la demanderesse l'*Autorité des marchés financiers* (l'« Autorité ») dans le cadre du dossier mentionné en titre.

Le 30 janvier 2013, dans sa décision n° 2009-041-020, le Bureau prolongeait certaines des ordonnances de blocage prononcées initialement le 7 décembre 2009, conformément à l'article 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, LRQ c V-1.1 (« LVM »). Ces ordonnances de blocage viendront à échéance le 30 mai 2013.

Les procureurs soussignés désirent, au nom de l'Autorité, présenter une demande de prolongation des ordonnances prononcées dans la décision n° 2009-041-019 en vertu de l'article 250 LVM et de l'article 93 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, LRQ, c A-33.2, et ce, avant leur échéance.

En conséquence, les procureurs soussignés demandent au Bureau de fixer une date d'audition pour cette présente demande. Nous vous suggérerons l'une ou l'autre des dates suivantes, soit le 15, 16 ou 17 mai 2013.

En espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



**Isabelle Bédard, avocate**  
Girard et al.  
Direction du contentieux

IB/mij

Isabelle Bédard, avocate  
Direction du contentieux  
Autorité des marchés financiers  
800, square Victoria, 22<sup>e</sup> étage  
C.P. 246, tour de la Bourse  
Montréal (Québec) H4Z 1G3

Ligne directe : (514) 395-0337, poste 2494  
Télécopieur : (514) 864-3316  
Courriel : [isabelle.bedard@lautorite.qc.ca](mailto:isabelle.bedard@lautorite.qc.ca)

**COPIE CONFORME**

par *M. Gosselin*  
Bureau de décision et de  
révision